

12 juin 2001 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la volonté de la France et de l'Allemagne pour lutter contre le racisme et la xénophobie et le soutien des deux pays à la prochaine Conférence mondiale des Nations Unies sur le racisme et la xénophobie qui se tiendra à Durban en Afrique du Sud, Fribourg, Allemagne, le 12 juin 2001.

L'Europe est fondée sur la diversité des cultures, la cohabitation pacifique des nations, sur l'ouverture d'esprit, la tolérance et le respect de son voisin et de l'étranger, ainsi que sur les valeurs inscrites dans la Charte européenne des droits fondamentaux. Les Français et les Allemands, qui, par leur réconciliation, ont ouvert la voie à l'unification européenne, sont tout particulièrement sensibles à la persistance du racisme et de la xénophobie, qui constituent une atteinte au principe d'égalité entre les citoyens et compromettent la cohésion sociale. Tirant les leçons de l'Histoire, nous sommes résolus à combattre ensemble le racisme et la xénophobie, tant au niveau national que dans le cadre de la coopération bilatérale, européenne et mondiale. En cette année 2001, année internationale de la mobilisation contre le racisme, nous consacrons nos 77èmes consultations franco-allemandes à la lutte contre le racisme et la xénophobie. Nous le faisons également dans la perspective de la Conférence mondiale des Nations Unies contre le racisme et la xénophobie, qui se tiendra prochainement à Durban, en Afrique du Sud. Déjà, lors de notre Sommet de Mulhouse en 1994, nous avons arrêté une initiative commune contre le racisme et la xénophobie qui avait conduit notamment à la création de l'Observatoire européen des phénomènes racistes, qui a son siège à Vienne.

Une vaste information et une prévention large sont tout aussi indispensables que la poursuite en justice et la répression sans faille des actes délictueux. La prévention la plus efficace contre les idéologies portant atteinte à la dignité de l'être humain consiste à transmettre aux jeunes les valeurs de démocratie et de tolérance et à les placer au coeur de l'engagement civique contre le racisme et la xénophobie. Il s'agit d'une mission importante pour nos deux Gouvernements. Aussi, dans ce contexte, nous félicitons-nous de l'accent mis par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse sur ce sujet.

Nous encourageons également les multiples coopérations entre écoles, universités et centres de formation professionnelle, qui contribuent à l'ouverture au monde. Nous soutenons également les actions entreprises au niveau européen, comme l'élaboration par la Commission européenne d'un Livre Blanc sur la Jeunesse, et prendrons une part active au développement d'un site Internet européen qui favorise l'engagement des jeunes dans la lutte contre le racisme et la xénophobie. Nous allons collaborer étroitement pour combattre le racisme et la xénophobie dans la vie professionnelle et allons nous engager ensemble, avec les partenaires sociaux, pour lutter contre toute forme de discrimination sur le marché du travail.

Mais l'éducation et la prévention doivent être accompagnées d'un arsenal juridique efficace pour rechercher et punir sévèrement les personnes coupables d'actes racistes et xénophobes. La

rechercher et punir sévèrement les personnes coupables d'actes racistes et xénophobes. La propagation des idées racistes et xénophobes ne saurait être couverte par la liberté d'expression. Alors que la France et l'Allemagne disposent d'une législation qui répond à ces exigences, et même si notre coopération bilatérale fonctionne bien, en particulier s'agissant de l'entraide judiciaire, nos deux pays sont confrontés à de nouveaux défis. L'internationalisation des phénomènes racistes et xénophobes, tout comme leur propagation par le moyen des nouvelles technologies de communication, exigent une réponse qui dépasse le cadre national. C'est pourquoi nous allons intensifier nos actions de lutte contre le racisme et la xénophobie au niveau européen et international.

Dans cette perspective, nous saluons l'intention de la Commission européenne de présenter un projet de décision-cadre en matière de lutte contre le racisme et la xénophobie. Nous apporterons notre contribution aux projets de la future Présidence belge en la matière. Nous proposons également que la prévention des actes racistes et xénophobes soient intégrée dans les travaux du réseau européen de prévention de la criminalité.

Constatant avec une vive préoccupation les abus croissants d'Internet pour la diffusion d'une propagande raciste et xénophobe, nous appelons tous les États à contribuer à la répression de la diffusion de la haine sur Internet. Nous sommes convenus aujourd'hui de prendre ensemble l'initiative d'oeuvrer en vue d'un protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité, par lequel les États signataires s'engageraient à lutter efficacement contre la propagation des idées racistes et xénophobes par le biais d'Internet.

Ces initiatives ne seront cependant pas pleinement efficaces sans le concours de la société civile et, notamment des entreprises concernées par les nouvelles technologies de l'information. A cet égard, nous appelons les milieux professionnels concernés à exercer leur responsabilité s'agissant du commerce électronique et à prendre les mesures qui s'imposent pour lutter contre la diffusion sur Internet de textes incitant à la haine et contre les sites à contenu raciste et xénophobe. Nous saluons l'initiative des entreprises qui ont déjà adopté des règles d'autorégulation en la matière. Nous nous félicitons de la réunion des tables rondes nationales des deux pays hier à Fribourg sous la forme d'un " Forum franco-allemand contre le racisme et la xénophobie " et de l'adoption d'un communiqué commun soulignant le rôle particulier que doivent jouer les sociétés civiles pour venir à bout du racisme et de la xénophobie. Nous saluons également les résultats du groupe de travail des coordinateurs franco-allemands sur " les nouveaux nationalismes en Europe ". Les efforts conjoints déployés par les villes jumelées de Fribourg et de Mulhouse dans la lutte contre le racisme et la xénophobie, sont exemplaires. Nous appelons les nombreuses villes jumelées de France et d'Allemagne à s'engager elles aussi dans la lutte effective contre les activités et les idées inspirées par le racisme et la xénophobie.

Racisme et xénophobie, qui engendrent discrimination et exclusion, heurtent les valeurs de l'Europe et les droits fondamentaux et par là nous affectent tous.

La France et l'Allemagne continueront d'agir contre ce phénomène avec tous les moyens dont disposent les pouvoirs publics et poursuivront leur soutien non seulement politique mais aussi matériel à l'engagement des associations et aux initiatives dans ce domaine. Citoyennes et citoyens, tous sont invités à mobiliser à cet effet la force de la société civile. Car chacun doit contribuer à l'harmonie de la vie en société, dans un climat de tolérance et de paix, condition indispensable au caractère démocratique de nos sociétés.